Dossier de presse :

Myriam El Khomri et Stéphane Le Foll participent vendredi 23 octobre au lancement du dispositif « la Fabrique à entreprendre » au Mans. Ce dispositif est le premier dans la région Pays-de-la-Loire



Qu'est-ce que la Fabrique à entreprendre du Mans?

Il s'agit d'un dispositif qui rassemble l'Etat, la Caisse des dépôts et consignations, le Mans Métropole et les acteurs locaux de l'aide à la création d'entreprise. Il vise l'accompagnement de porteurs de projets avec, pour cœur de cible, les habitants des quartiers prioritaires. Installée à la Maison de l'Emploi, la Fabrique a pour ambition d'agir au plus près des besoins, de développer une action spécifique pour détecter les projets et les faire émerger.

La méthode de mise en place de la fabrique à entreprendre :

- La Composition d'une offre de services
 - o structurante sur les territoires prioritaires
 - o en partenariat avec les acteurs de la création d'entreprises
 - o visible et lisible par les habitants des quartiers prioritaires sensibles
- Une Indispensable mise en confiance de l'ensemble des partenaires de la Création d'Activité
- La Nécessité d'un portage neutre
- La Nécessité de définir un plan d'actions avant engagement financier des partenaires
- Un Principe de cofinancement entre l'Etat, Le Mans Métropole et la Caisse des Dépôts.

Ce que propose la Fabrique à entreprendre :

- Détecter et accompagner des projets
- Accompagner à la création d'entreprises et au financement
- Développer son activité
- Proposer un hébergement lieu d'accueil et de rencontre pour faciliter les échanges et la constitution de dossiers administratifs.
- Développer la culture entrepreneuriale
- Coordonner, animer et assurer la traçabilité des parcours au travers de nouvelles instances :
 Comité de financement dédié, Comité de suivi des parcours

Les Enjeux:

- Donner une réponse concrète à l'engagement pris par les acteurs de la politique de la ville au sein du contrat de ville.
- Disposer d'un lieu ressources facilitant le parcours des créateurs issus des Quartiers prioritaires

 Rompre l'isolement des entrepreneurs des quartiers prioritaires et ouvrir l'accès au droit commun

Lancement de la Fabrique à entreprendre :

- Lancement officiel le 23 octobre 2015 en présence de Myriam El Khomri, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social et Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la Foret, Porte-parole du Gouvernement.
- Le Mans Métropole est le premier territoire ligérien à se lancer sur le dispositif de « La Fabrique à Entreprendre », et la deuxième en France.
- Les travaux jusqu'alors menés suscitent une grande attente sur le plan local et régional.

Le Financement:

Le Mans Métropole à hauteur de 50K d'euros La Caisse des dépôts à hauteur de 50 Kd'euros L'Etat à hauteur de 68 K d'euros

Programme du lancement de la Fabrique à entreprendre le 23 octobre 2015 :

Déroulé de la table ronde:

Introduction par M. Stéphane Le Foll pour le lancement de la Fabrique à Entreprendre

- Séquence 1 : les témoins avec 3 questions
- Sur leurs activités,
- Sur les difficultés rencontrées,
- Sur ce qu'ils attendent de "La Fabrique" et les conditions de succès.
 - Séquence 2 : les financeurs avec 3 questions :
- Sur les motivations du maire Pourquoi soutient-il le projet ?
- Sur la signification du portage du projet par la maison de l'emploi.
- La Fabrique est un label de la CdC. Quelle signification et quel contenu?
 - Séquence 3 : les partenaires avec 2 questions :
- Qu'apporte PE dans ce nouveau dispositif?
- Qu'est-ce que ces organismes vont changer dans leurs pratiques? quels nouveaux services?

Contact:

Cabinet de Myriam EL KHOMRI : 01 49 55 31 02 / secretariat.presse@cab.travail.gouv.fr Cabinet de Stéphane LE FOLL : 01 49 55 59 74 / cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr